

Les temps présents sont extraordinairement favorables à l'action : la Russie, orientée vers l'Asie, s'entend volontiers avec l'Allemagne ; la France, depuis Fachoda, répugne de moins en moins à un accord avec Berlin ; en proie à des luttes intestines sans précédent, elle détruit elle-même sa puissance militaire ; le gouvernement de Berlin est donc maître de la situation. A lui d'en tirer parti.

Les peuples touchés par l'application du Pangermanisme résisteront moins qu'on ne le pense, car leur intérêt est de s'absorber dans la grande patrie allemande pour faire face aux difficultés de la lutte économique. Chacun d'entre eux n'a-t-il pas, en outre, des raisons particulières d'admettre le Pangermanisme ? La situation militaire de la Suisse est intenable et sa neutralité n'est qu'une fiction (1). En constituant un vaste camp retranché, qui permettrait aux troupes allemandes de contribuer à la défense du mont Blanc, du Saint-Bernard, du mont Rose, du Simplon et du Gothard, l'empire allemand assurerait à la Suisse une complète sécurité (2). Ce n'est donc point l'Allemagne qui a besoin de la Suisse, mais la Suisse qui a besoin de la protection de l'empire allemand (3). La situation de la Hollande est analogue. Seule, une étroite alliance avec le peuple allemand peut lui assurer le retour de son ancienne prospérité (4). N'appartient-elle pas d'ailleurs à l'Allemagne au même titre que la Bretagne et la Normandie à la France (5) ? Quant à la Belgique, aucun pays d'Europe n'est plus menacé (6). La réunion de la partie flamande est inévitable. Pour le grand-duché de Luxembourg, la question ne se pose pas de la même manière. Il jouit déjà des avantages du *Zollverein* ;

(1) V. *Grossdeutschland und Mitteleuropa um das Jahr 1950*, p. 17. Thormann, Berlin, 1895.

(2) *Idem.*

(3) *Idem.*

(4) *Op. cit.*, p. 12.

(5) *Op. cit.*, p. 11.

(6) *Op. cit.*, p. 14.